

BULLETIN COMMUNAL COMMUNE DE FRANGY EN BRESSE

JUILLET 2015

Mairie ouverte au public: mardi, mercredi, jeudi, samedi de 9 h à 12 h

Tel : 03-85-74-71-10 / mairie-frangy@wanadoo.fr

Bar- restaurant, agence postale et logement



La réhabilitation de la maison « Pargaud » a démarré. Au rez de chaussée : un espace bar, une salle de restaurant et ses cuisines et également l'Agence Postale Communale.

A l'étage : un logement de 110 m² comprenant cuisine, espace salon –salle à manger, 2 chambres et 1 bureau, salle de bains et WC.

Les appels d'offres sont parus. Les travaux sont subventionnés par l'état, le département, le ministère de l'intérieur, la région et La Poste.

Le plan de financement définitif sera diffusé dans le prochain bulletin.

Plusieurs candidats motivés se sont manifestés pour la gérance du futur bar-restaurant, agence postale.

Assainissement collectif

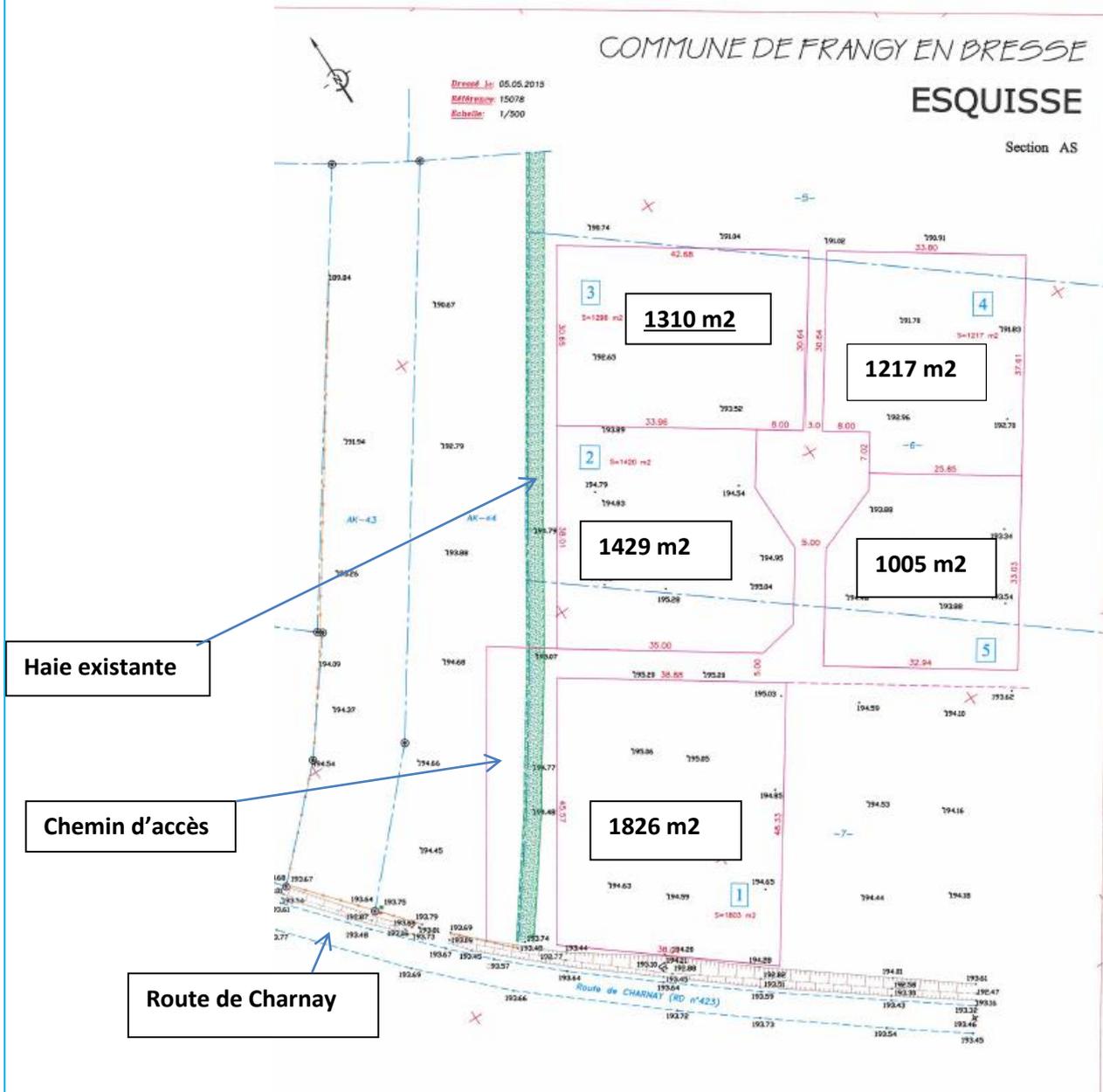
Une extension du réseau d'assainissement sera effectué au bourg, route de Louhans pour raccorder le futur bar-restaurant et 9 habitations route de Charnay. La lagune créée en 1996 fonctionne actuellement au 1/3 de sa capacité.

Le coût d'environ 65000€ sera subventionné en partie par l'agence de l'eau et au titre de la réserve parlementaire.

La taxe de raccordement s'élève à 600€ et la redevance à 0.85€ par m³ d'eau consommé.

Un projet pour le terrain du château.

Nous avons travaillé en collaboration avec l'Agence Technique Départementale sur l'urbanisation de ce terrain. Après avis de la Direction départementale des Territoires, un permis d'aménager a été déposé avec cinq parcelles constructibles. Une parcelle est également disponible côté ouest de la haie.



Ce projet d'urbanisation devra s'intégrer dans l'environnement paysagé pour un développement harmonieux entre milieux naturels et urbanisés.

La vue sur le château de Charnay doit être conservée, c'est pourquoi aucune construction sur la moitié Est n'a été envisagée.

BILAN FINANCIER 2014

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Remboursement capital des emprunts	20 877	FCTVA	1 926
Fournitures pont de Clémencey	9 510		
Travaux d'électricité salle des fêtes	2 447		
Matériel informatique mairie	5 264		
Armoire frigo salle des fêtes	3 828		
Logiciel secrétariat de mairie	1 214		
Frais divers	750		
	43 890		1 926

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Frais de personnel	113 692	Taxes et redevances	147 748
Indemnités des élus	19 403	Dotation Etat et Département	173 344
Sivos	56 741	Revenus des immeubles	31 939
Syndicat des rivières	13 357	Divers	8 850
SDIS Louhans	15 346	Dons	2 508
Gaz, électricité, combustibles	21 259	Produits exceptionnels	7 503
Voirie communale	7 971		
Fournitures de petits équipements	5 418		
Entretien matériel roulant	3 664		
Subventions associations	3 015		
Assurances	5 908		
Taxes foncières	4 265		
Entretien des bâtiments	2 887		
Maintenance	2 974		
CCAS	2 000		
Autres charges à caractère général	24 499		
	302 399		371 892

Excédent de fonctionnement 2014 : 69 493€

Excédent global 2014 : 27 529€

Déficit d'investissement 2014 : 41 964€

Excédent cumulé : 174 365€

Remplacement d'un employé communal



Jean Paul Bossu est parti en retraite après 27 années de bons et loyaux services à la commune. Employé très compétent et motivé, il ne laissera que de bons souvenirs.

Mr Philippe MARTIN a été choisi pour le remplacer, sur une base de 20 h par semaine.

CIMETIERE

Un travail de recensement des tombes à l'état d'abandon ou en fin de concession sera réalisé. Une Procédure règlementaire sera mise en place avec un affichage dans l'enceinte du cimetière.

Dans un souci de rendre l'accès à l'église plus facile aux personnes à mobilité réduite, des travaux d'accessibilité seront engagés très prochainement.

VOIRIE

L'entretien du réseau de voirie communale enduite relève de la compétence de la communauté de communes.

Les dépenses engagées sur notre commune pour les deux dernières années sont :

2014 : 57 195 € pour 2.5 kms(route de Champfrenay)

2015 : 26 102 € pour 0.545kms(chemin du haut de Clémencey et une partie du chemin de l'Abergement)

SIVOS FRANGY-SENS-BOSJEAN- LE TARTRE – LE PLANOIS

Dispositions prises pour la rentrée 2015

Les circuits de bus seront simplifiés. Ainsi les trajets seront moins longs pour les élèves. Le coût pour le Sivos sera diminué. Les bus partiront après la classe, à 15h45. Une garderie gérée par le sivos est mise en place à Frangy à partir de 7H30 le matin et jusqu'à 18h le soir. Tarifs : 45 € par mois pour une utilisation régulière et 25 € par mois pour les occasionnels dans la limite de 5 garderies par mois.

Compte tenu de la baisse des effectifs, une classe a été fermée à Frangy. A la rentrée 2015, il y aura 102 élèves scolarisés dans 5 classes sur le RPI.